

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 07 décembre 2022

## L'Office français de la biodiversité au rendez-vous pour la COP 15

Sous l'égide des Nations unies, la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (COP 15 Biodiversité) se tient à Montréal, du 7 au 19 décembre 2022. L'objectif de cette conférence est l'adoption du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 (appelé en anglais *Global Biodiversity Framework, GBF*), qui est composé de 4 grands objectifs, déclinés en 22 cibles à atteindre avant 2030 et 2050 pour stopper l'érosion de la biodiversité et « vivre en harmonie avec la nature ».



L'ambition de la COP 15 Biodiversité est de définir la réduction des menaces à la biodiversité, la conservation et l'utilisation durable des ressources, l'accès et le partage des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques et les moyens de mise en œuvre. Des cibles d'action doivent découler de ces objectifs qui trouveront *in fine* une application nationale, régionale et locale. Les gouvernements seront les premiers concernés par leur mise en œuvre mais tous les acteurs, tels que la société civile, les collectivités locales, le secteur privé, les ONG, et les citoyens devront être également mobilisés.

L'Office français de la biodiversité (OFB), en tant qu'opérateur public, y contribuera particulièrement. Par exemple, si la cible 3 du cadre « post-2020 » vise à accélérer la conservation des espaces terrestres et maritimes, avec pour objectif 30% d'aires terrestres et maritimes protégées d'ici 2030 (dit « objectif 30x30 »), la France y répond déjà de façon opérationnelle *via* sa Stratégie nationale des aires protégées (SNAP), mise en œuvre en partie par l'OFB.

**L'Office français de la biodiversité sera présent tout au long de la COP 15 Biodiversité en suivant les négociations internationales aux côtés des diplomates, scientifiques et experts et en organisant de nombreux évènements parallèles pour mettre en valeur l'expertise de terrain.**

L'OFB réunira les acteurs institutionnels agissant pour la biodiversité en organisant la **seconde réunion du groupe international des agences de biodiversité**. Réuni pour la première fois en 2021 lors du Congrès mondial de la nature à Marseille, le groupe international des agences de biodiversité a pour objectif de favoriser le partage d'expériences entre agences en constituant un réseau intercontinental visant à renforcer les liens et les projets de coopérations. Sa portée internationale permet une meilleure prise en compte des enjeux pour la biodiversité qui se jouent à l'échelle transnationale (changement climatique, empreinte biodiversité, enjeux de trafic d'espèces et d'essences, corridors écologiques, migrations, etc.).

**Le directeur général de l'OFB, Pierre Dubreuil**, sera notamment présent au segment de haut niveau qui aura lieu du 15 au 17 décembre. Ce segment qui comprendra ministres et chefs d'états a pour objectif de construire et maintenir l'engagement politique autour du futur cadre mondial pour la biodiversité.

**Les 7 et 8 décembre**, l'OFB interviendra lors d'événements parallèles sur **la mise en œuvre de l'objectif 30x30** et la mobilisation des gestionnaires pour l'atteinte de cet objectif. Le premier événement est coorganisé par le Royaume Uni, le Costa Rica et la France et permettra de partager l'expérience de l'établissement dans la gestion des aires protégées. Pour le second événement, l'OFB collabore avec les réseaux français **des gestionnaires d'aires protégées** afin de mettre en lumière les initiatives françaises et identifier avec les confrères européens les prochaines pistes de collaboration.

Par ailleurs, en collaboration avec *Global Ocean Biodiversity Initiative* (GOBI), l'OFB organise un autre événement sur le sujet des aires protégées : « De Aichi 11 au 30x30 : **Connectivité des écosystèmes marins et processus scientifiques à l'appui du processus décisionnel** ». Les intervenants échangeront sur la connectivité des espèces migratrices et la pertinence de celle-ci dans la mise en œuvre du cadre Mondial pour la Biodiversité. Sur le volet des océans, l'Office français de la biodiversité signera une convention de partenariat avec la Secrétaire exécutive de la CDB, Mme Elizabeth Mrema, en renouvelant son soutien à l'Initiative pour un océan durable (SOI) afin de renforcer la collaboration sur la mise en œuvre du volet marin dans le futur cadre mondial.

Enfin, l'OFB participera également à un événement organisé par Orée sur le thème de la **biodiversité et l'économie : quel futur dans le cadre mondial pour la biodiversité ?**

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.*

## Contacts Presse

Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr)

[ofb@rumeurpublique.fr](mailto:ofb@rumeurpublique.fr)